

ROCKY MYERS

IL FAUT PROTÉGER

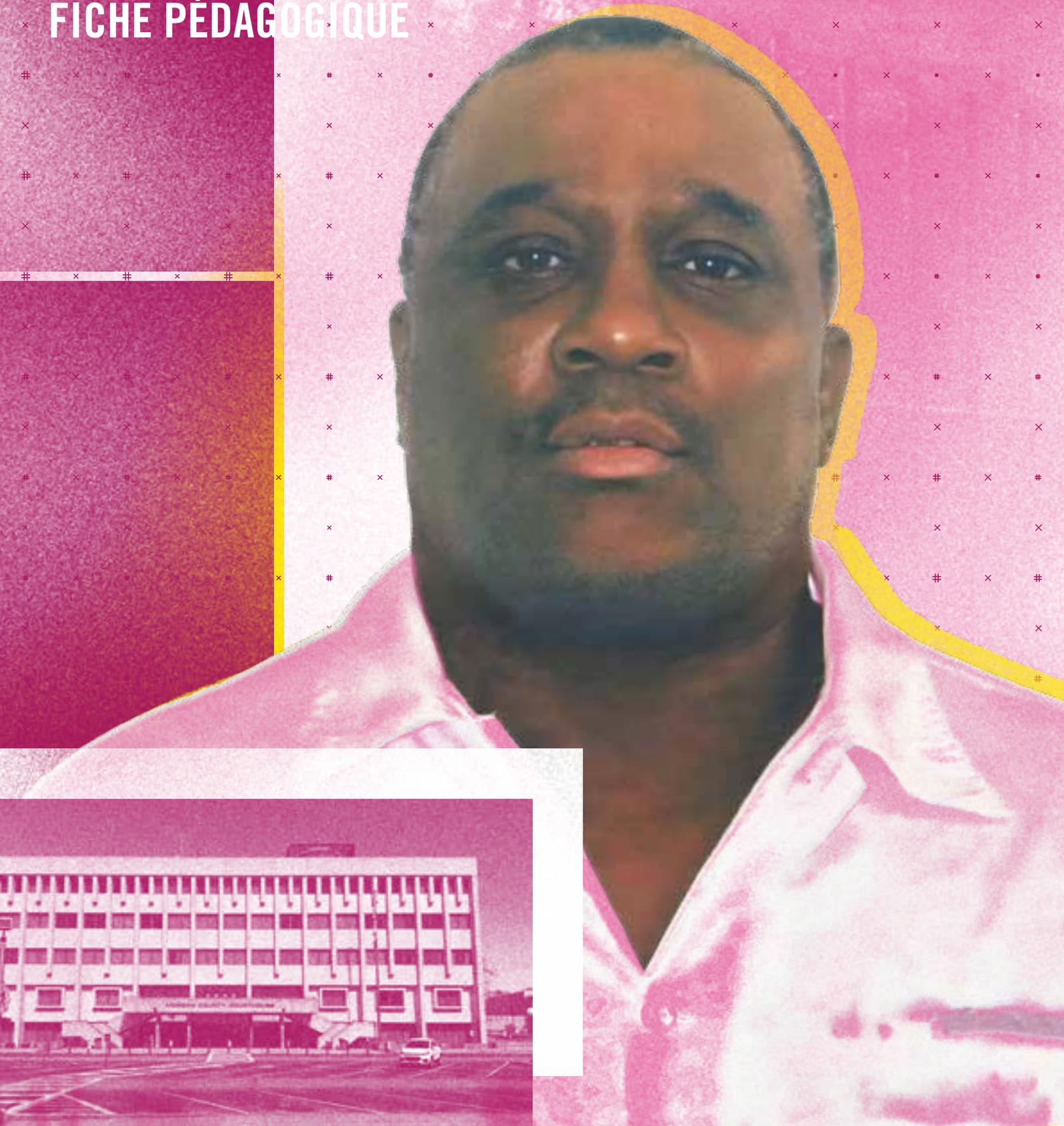
LE DROIT À LA VIE

📍 États-Unis

FICHE PÉDAGOGIQUE

ÉCRIRE  
POUR LES  
DROITS

AMNESTY  
INTERNATIONAL



## ÉCRIRE POUR LES DROITS

# PLUS DE 20 ANS D'ÉCRITURE DE LETTRES QUI CHANGENT DES VIES

Lorsqu'une poignée de personnes s'unissent derrière une autre, les résultats peuvent être extraordinaires.

Il y a 20 ans, un petit groupe de militant-e-s polonais s'est lancé dans un marathon des lettres de 24 heures. Les années suivantes, l'idée a fait son chemin. Aujourd'hui, *Écrire pour les droits* est la plus grande manifestation de défense des droits humains dans le monde.

De 2 326 lettres en 2001, nous sommes passés à plus de 5,3 millions de lettres, de tweets, de signatures de pétition et d'autres actions en 2022 : grâce au pouvoir des mots, des personnes du monde entier se sont unies autour de l'idée que la solidarité ne connaît pas de frontières géographiques. Ensemble, elles ont contribué à transformer la vie de plus d'une centaine de personnes au fil des ans, les libérant ainsi de la torture, du harcèlement ou d'un emprisonnement injuste.

Cette année encore, notre campagne met en avant des personnes du monde entier, ayant toutes en commun d'avoir vu leurs droits humains bafoués, que ce soit par leur gouvernement, par la police, ou encore par de grandes entreprises, uniquement en raison de qui elles sont ou pour avoir simplement exercé leurs droits. Ensemble, nous pouvons lutter pour leurs droits. Par l'intermédiaire d'*Écrire pour les droits*, elles reçoivent des messages personnalisés de solidarité venant de milliers de personnes de toute la planète. Savoir que leur situation capte l'attention du public rassure souvent ces personnes et leurs familles, en leur montrant qu'elles ne sont pas oubliées. En écrivant directement aux autorités pour leur demander de prendre des mesures immédiates afin de remédier à ces injustices, nous pouvons créer un monde plus juste et plus égalitaire.

Outre le fait d'encourager à rédiger des lettres, Amnesty International s'entretient avec les personnes qui ont le pouvoir de faire évoluer cette situation, comme les personnalités politiques des pays concernés. Par ailleurs, *Écrire pour les droits* met en lumière ces injustices au moyen de manifestations publiques et attire l'attention du monde entier sur les réseaux sociaux.

Les personnes et les groupes qui faisaient l'objet de la campagne les années précédentes témoignent de l'effet de ces actions et évoquent souvent la force qu'ils et elles ont tirée de savoir qu'autant de personnes se souciaient de leur sort.

En général, on constate que les autorités du pays traitent différemment ces hommes et ces femmes, ainsi que les personnes et les groupes qui se trouvent dans une situation similaire. Elles peuvent décider de leur libération et de l'abandon des poursuites. Les personnes sont traitées avec davantage d'humanité, et de nouvelles lois ou réglementations destinées à éliminer l'injustice en question sont adoptées.

« *Du fond du cœur, je peux dire que cette campagne m'a maintenue en vie, c'est ce qui les a empêchés de me tuer parce qu'ils savent que vous êtes là.* »

Jani Silva,  
 défenseuse de l'environnement, 2021

## AVANT DE COMMENCER

Cette **activité d'éducation aux droits humains** peut être organisée dans différents cadres en ligne ou hors ligne, comme dans une salle de classe, avec une association locale, en famille, ou dans un groupe militant. En tant qu'animateur/animateur, vous pouvez adapter l'activité afin qu'elle corresponde au mieux au contexte et aux personnes avec qui vous travaillez. Par exemple, il peut être judicieux de tenir compte de leurs connaissances sur les sujets abordés, de la taille du groupe et de la meilleure manière d'organiser votre activité en vue de favoriser la participation active, de l'endroit où vous vous trouvez, de la possibilité d'organiser l'activité en présentiel ou en ligne, et des éventuelles limites. Lorsque des participant-e-s souhaitent agir sur un cas en particulier, discutez ensemble afin de déterminer si elles/ils peuvent le faire en toute sécurité.

Ces activités reposent toutes sur des **méthodes d'apprentissage participatives**, qui impliquent de donner des informations mais aussi d'amener les participant-e-s à explorer, discuter, analyser et s'interroger sur les sujets liés aux cas abordés. Cette démarche leur permet :

**DE DÉVELOPPER** des savoir-faire et des compétences clés ;

**DE SE FORGER** leur propre opinion, de poser des questions et d'acquérir une compréhension approfondie des sujets abordés ;

**D'ÊTRE ACTEURS** de leur apprentissage et d'adapter les discussions en fonction de leurs intérêts, de leurs capacités et de leurs préoccupations ;

**D'AVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACE** pour s'investir émotionnellement et développer leurs propres comportements.



Rédaction de lettres pour *Écrire pour les droits* à Anvers (Belgique), 2022.

Pour en savoir plus sur les personnes pour qui nous luttons, rendez-vous sur [amnesty.be/epd-ecoles2324](https://amnesty.be/epd-ecoles2324)

Pour accéder à d'autres ressources pédagogiques d'Amnesty International : [amnesty.be/plateforme](https://amnesty.be/plateforme)

Amnesty International propose des cours en ligne d'éducation aux droits humains sur différents sujets, notamment un cours rapide sur les défenseur-e-s des droits humains, qui présente la **campagne *Écrire pour les droits*** : <https://academy.amnesty.org/learn>.



## VOS MOTS ONT DU POUVOIR

### DES MILITANTES ACQUITTÉES

Après avoir organisé une manifestation antigouvernementale en mai 2020, Cecillia Chimбири, Joanah Mamombe et Netsai Marova ont été arrêtées, emmenées dans un poste de police, embarquées de force dans une voiture banalisée et conduites hors de la ville de Harare, au Zimbabwe. Elles ont ensuite été battues, torturées et laissées sur le bord de la route.

Alors qu'elles étaient hospitalisées, elles ont été inculpées d'infractions pénales en lien avec la manifestation. Elles ont ensuite été accusées de « communication d'informations mensongères » et d'« obstacle à l'exercice de la justice » pour avoir évoqué leur calvaire. Netsai a fui le Zimbabwe à la suite de l'agression. Après avoir figuré dans l'édition 2022 d'*Écrire pour les droits* et fait l'objet de plus d'un demi-million d'actions, Cecillia et Joanah ont été acquittées par la Haute Cour le 4 juillet 2023.



© Amnesty International/Vongai Chikwanda/Kuvanah Moodley



### LIBÉRÉ DU QUARTIER DES CONDAMNÉS À MORT

Le Sud-Soudanais Magai Matiop Ngong n'était qu'un adolescent lorsqu'il a été condamné à mort le 14 novembre 2017 pour meurtre. Il a raconté avoir expliqué au juge que cet homicide était un accident et qu'il n'avait que 15 ans au moment des faits. Il a pourtant été jugé pour meurtre, infraction passible de la peine de mort, sans avoir pu bénéficier des services d'un avocat. Plus de 700 000 actions ont été menées en sa faveur dans le cadre d'*Écrire pour les droits* 2019. En mars 2022, la Haute Cour a reconnu qu'il devait être libéré, car il était mineur au moment des faits. Magai est maintenant en sécurité hors du pays et plus déterminé que jamais à aider d'autres personnes comme lui.

### UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS LIBÉRÉ

Bernardo Caal Xol, enseignant et père de famille, travaillait sans relâche pour défendre les communautés affectées par des projets hydroélectriques sur la rivière Cahabón, dans le nord du Guatemala. En novembre 2018, il a été condamné à plus de sept ans d'emprisonnement sur la base d'accusations forgées de toutes pièces, destinées à empêcher son travail de défense des droits humains. Durant l'édition 2021 d'*Écrire pour les droits*, plus d'un demi-million d'actions ont été menées en sa faveur et cet homme a été libéré en mars 2022.



© Simone Dalmasso

## À PROPOS DES DROITS HUMAINS

Les droits humains sont les libertés et protections fondamentales qui appartiennent à chacun et chacune d'entre nous. Ils reposent sur les principes de dignité, d'égalité et de respect mutuel, indépendamment de l'âge, de la nationalité, du genre, de l'origine ethnique, des convictions et des orientations personnelles.

Ces droits impliquent d'être traité et de traiter les autres de façon équitable, et d'avoir la possibilité de faire ses propres choix dans la vie. Les droits humains élémentaires sont universels : ils appartiennent à chacun et chacune d'entre nous, partout dans le monde. Ils sont aussi inaliénables : personne ne peut nous les retirer. De plus, ils sont indissociables et interdépendants : ils ont tous la même importance et sont étroitement liés.

Depuis les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, les instruments internationaux relatifs aux droits humains, à commencer par la Déclaration universelle des droits de l'homme, ont apporté un cadre solide à la législation nationale, régionale et internationale, afin d'améliorer la vie de tous les êtres humains. Les droits humains peuvent être considérés comme des lois que doivent appliquer les autorités. Les gouvernements et les fonctionnaires de l'État ont l'obligation de les respecter, de les protéger et de les concrétiser sur leur territoire mais aussi à l'étranger.

Les droits humains ne sont pas un luxe dont on ne peut jouir que lorsque la situation le permet.



© Amnesty International Togo

Lancement de l'édition 2022 d'Écrire pour les droits à Lomé, Togo.



© ONU

## LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

La DUDH a été rédigée par l'Organisation des Nations unies nouvellement créée, dans les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Depuis son adoption le 10 décembre 1948, c'est sur elle que repose tout le système international des droits humains. Conformément à ce qu'ils ont convenu, tous les pays du monde sont tenus de respecter les principes généraux contenus dans les 30 articles de ce document.

Comme son nom l'indique, la DUDH est une déclaration, une déclaration d'intention par laquelle tous les États du monde s'engagent à se conformer à certaines normes dans leur manière de traiter les êtres humains. Les droits humains sont aujourd'hui partie intégrante du droit international : depuis l'adoption de la DUDH, ses principes ont servi de base à l'élaboration de nombreuses lois et de nombreux accords juridiquement contraignants. Ces lois et accords constituent le socle sur lequel s'appuient des organisations comme Amnesty International pour appeler les États à éviter les comportements ou traitements dont les personnes mises en avant dans le cadre d'Écrire pour les droits ont été victimes.

# DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

 <p><b>DROITS ET LIBERTÉS CIVILS</b>          Droit à la vie, droit à la non-discrimination, droit de ne pas subir de torture et de ne pas être réduit-e en esclavage</p>	<p><b>Article 1</b> Liberté et égalité en dignité et en droits</p> <p><b>Article 2</b> Non-discrimination</p> <p><b>Article 3</b> Droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne</p> <p><b>Article 4</b> Droit de ne pas être réduit-e en esclavage</p> <p><b>Article 5</b> Droit de ne pas être soumis-e à la torture</p>
 <p><b>DROITS JURIDIQUES</b>          Droit à la présomption d'innocence, à un procès équitable, droit de ne pas être arrêté-e ou détenu-e arbitrairement</p>	<p><b>Article 6</b> Protection de la loi pour toutes et tous</p> <p><b>Article 7</b> Égalité devant la loi</p> <p><b>Article 8</b> Réparation lorsque les droits ont été bafoués</p> <p><b>Article 9</b> Pas de détention, d'emprisonnement ni d'exil arbitraires</p> <p><b>Article 10</b> Droit à un procès équitable</p> <p><b>Article 11</b> Présomption d'innocence</p> <p><b>Article 14</b> Droit d'aller dans un autre pays et de demander une protection</p>
 <p><b>DROITS SOCIAUX</b>          Droit à l'éducation, droit à des services médicaux, droit au loisir, droit de fonder une famille et d'en prendre soin</p>	<p><b>Article 12</b> Droit à une vie privée, à un foyer et à une vie de famille</p> <p><b>Article 13</b> Liberté d'habiter et de voyager librement au sein des frontières de l'État</p> <p><b>Article 16</b> Droit de se marier et de fonder une famille</p> <p><b>Article 24</b> Droit au repos et aux loisirs</p> <p><b>Article 26</b> Droit à l'éducation, notamment à un enseignement primaire gratuit</p>
 <p><b>DROITS ÉCONOMIQUES</b>          Droit à la propriété, au travail, au logement, à une retraite, à un niveau de vie suffisant</p>	<p><b>Article 15</b> Droit à une nationalité</p> <p><b>Article 17</b> Droit à la propriété</p> <p><b>Article 22</b> Droit à la sécurité sociale</p> <p><b>Article 23</b> Droit de travailler, de toucher un salaire juste et d'adhérer à un syndicat</p> <p><b>Article 25</b> Droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être</p>
 <p><b>DROITS POLITIQUES</b>          Droit de participer au gouvernement de son pays, droit de vote, droits aux libertés de réunion pacifique, d'expression, de conviction et de religion</p>	<p><b>Article 18</b> Liberté de croyance (dont la liberté de religion)</p> <p><b>Article 19</b> Liberté d'expression et droit de diffuser des informations</p> <p><b>Article 20</b> Liberté d'adhérer à des associations et de rencontrer d'autres personnes de manière pacifique</p> <p><b>Article 21</b> Droit de participer au gouvernement du pays</p>
 <p><b>DROITS CULTURELS ET EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ</b>          Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté</p>	<p><b>Article 27</b> Droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté</p> <p><b>Article 28</b> Droit à ce que règne un ordre international tel que tous ces droits puissent être pleinement respectés</p> <p><b>Article 29</b> Responsabilité de respecter les droits des autres personnes</p> <p><b>Article 30</b> Personne ne peut être privé de l'un de ces droits !</p>

## ACTIVITÉ

## EN FINIR AVEC LA PEINE DE MORT

## CONCEPTS CLÉS

- Le droit à la vie
- La peine de mort

## À PROPOS DE CETTE ACTIVITÉ

Les participant-e-s apprennent davantage sur la peine de mort à travers des exercices pratiques qui leur permettent de comprendre pourquoi elle constitue une violation du droit à la vie et doit être abolie. Cette activité est liée à l'histoire de Rocky Myers, un homme noir condamné à mort aux États-Unis. Les participant-e-s sont encouragés à écrire une lettre pour témoigner leur solidarité envers Rocky et appeler la gouverneure de l'Alabama à commuer sa peine.

**ÂGE : 14 ANS ET PLUS**

## TEMPS NÉCESSAIRE

60 minutes – Vous aurez peut-être besoin de plus de temps pour la partie « Agissez ».

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les participant-e-s :

- comprennent** le concept de la peine de mort et pourquoi elle constitue une violation du droit à la vie ;
- comprennent** le pouvoir de l'empathie et de la solidarité envers les personnes dont ce droit risque d'être bafoué ;
- apprennent** davantage sur la campagne d'Amnesty International *Écrire pour les droits* ;
- écrivent** des lettres en soutien à Rocky Myers et témoignent leur solidarité envers lui.

## MATÉRIEL

- Document à distribuer : Carte des pays ayant procédé à des exécutions en 2022** (page 9)
- Document à distribuer : L'histoire de Rocky** (page 11)
- Informations complémentaires et glossaire** sur la peine de mort (page 10)
- Version simplifiée de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)** (page 5)
- Feuilles de papier, stylos, enveloppes et matériel créatif** (si vous envoyez des courriers)
- Facultatif : Modèles de lettres disponibles sur [amnesty.be/epd-ecoles2324](https://amnesty.be/epd-ecoles2324)

## PRÉPARATION

- Imprimez les documents à remettre à chaque participant-e/groupe.
- Lisez les informations complémentaires en page 10 et l'histoire de Rocky en page 11.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Suivez le cours de 20 minutes sur *Écrire pour les droits* : [academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/42/un-petit-guide-pour-ecire-pour-les-droits](https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/42/un-petit-guide-pour-ecire-pour-les-droits)
- Suivez le cours en ligne « Combattre la peine de mort » : <https://academy.amnesty.org/learn/course/external/view/elearning/218/combattre-la-peine-de-mort>  
Consulter le dossier et les fiches pédagogiques d'Amnesty International sur la peine de mort : [amnesty.be/plateforme](https://amnesty.be/plateforme) en sélectionnant « peine de mort » comme thématique dans le moteur de recherche de la plateforme.

## 1. QU'EST-CE QUE LA PEINE DE MORT ?

Rassemblez les participant-e-s et posez-leur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que la peine de mort ?
- Que savez-vous à ce sujet ?

Recueillez les réponses de quelques participant-e-s, puis lisez la définition ci-contre à haute voix.

Distribuez la **carte des pays ayant procédé à des exécutions en 2022** (page 9) Demandez aux participant-e-s d'identifier les cinq pays qui ont le plus recours à la peine de mort, et si quelque chose attire leur attention.

## 2. DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

En vous servant du **glossaire** disponible en page 10, donnez aux participant-e-s la définition des termes suivants : mesure de clémence, commutation et grâce. Tracez une ligne au sol puis écrivez « Oui » à un bout de la ligne et « Non » à l'autre bout. Demandez aux participant-e-s de se placer le long de la ligne en fonction de leur réponse aux questions suivantes :

- Êtes-vous d'accord avec la peine de mort ?
- Dans une société juste, doit-on ôter la vie à quelqu'un qui en a enlevé une ?
- Imaginez qu'on vous accuse de quelque chose et que, malgré l'absence de preuves suffisantes, vous soyez déclaré coupable et condamné à mort. En plus de cela, au lieu de faire appel, votre avocat vous abandonne. Accepteriez-vous ce verdict



5 MINUTES

**Peine de mort** : lorsque l'État prévoit l'exécution d'une personne pour la punir d'un crime. On parle également de « peine capitale ».



20 MINUTES

sans protester, sans vous battre pour obtenir justice et bénéficier d'une mesure de clémence ?

- Si c'était en votre pouvoir, accorderiez-vous la grâce aux personnes condamnées à mort ?
- Pensez-vous que chaque personne a le droit à la vie, indépendamment de ses actions, de sa couleur de peau, de ses revenus, de son identité de genre, de sa nationalité, de son handicap ou de toute autre caractéristique ?

Une fois que les participant-e-s se sont placés plus ou moins près du « Oui » et du « Non » pour chaque question, demandez à quelques volontaires d'expliquer leur raisonnement.

Rassemblez à nouveau les participant-e-s et lisez à voix haute les deux droits fondamentaux suivants, extraits de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« **Article 3** – Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

« **Article 2** – Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Faites ensuite le point à l'aide des questions suivantes :

- S'il existe un droit universel à la vie, est-ce que des personnes devraient encore être condamnées à mort ?
- Pensez-vous que la peine de mort a un effet plus dissuasif sur la criminalité que les autres peines ?
- En ce qui concerne la peine de mort, faites-vous confiance aux autorités pour traiter tout le monde de manière équitable ou percevez-vous des signes de partialité et de discrimination dans la manière dont elle est appliquée ?

Guidez le débat à l'aide d'autres éléments provenant des **informations complémentaires** (page 10) pour étayer la compréhension du sujet. Concluez le débat avec les mots suivants :

« La peine de mort est encore un châtement légal au titre du droit international, mais Amnesty International estime qu'elle constitue une violation du droit à la vie. C'est pourquoi l'organisation œuvre pour faire changer l'interprétation du droit international afin de garantir le respect du droit à la vie. De nombreuses personnes à travers le monde sont emprisonnées dans l'attente de leur exécution, et leur droit à la vie doit être protégé. Aujourd'hui, vous pouvez agir pour l'une d'entre elles. »

### 3. TROIS DÉCENNIES DANS LE COULOIR DE LA MORT

#### MALGRÉ UNE PROCÉDURE IRRÉGULIÈRE :

#### L'HISTOIRE DE ROCKY MYERS

Lisez le court texte ci-dessous. Indiquez aux participant-e-s qu'il s'agit d'une histoire vraie.

« Rocky Myers est un homme noir qui a été condamné à mort dans l'État de l'Alabama, aux États-Unis. Il a grandi dans une famille pauvre dans le New Jersey. À l'âge de 11 ans, on lui a diagnostiqué une déficience intellectuelle. Les personnes qui connaissent Rocky le décrivent comme un homme gentil et doux. Une nuit de 1991, à Decatur, en Alabama, sa vie a changé pour toujours. »

Demandez aux participant-e-s de former des binômes et distribuez-leur la **fiche d'information sur l'histoire de Rocky** (page 11). Accordez-leur une dizaine de minutes pour la lire et discuter des questions suivantes :

- Trouvez-vous préoccupant que Rocky ait été condamné à mort malgré l'absence de preuves le reliant directement au meurtre ?
- Pensez-vous que le fait que Rocky soit noir a joué un rôle dans son verdict de culpabilité et la détermination de sa peine ?
- Rocky a une déficience intellectuelle et a du mal à lire. Il n'a pas bénéficié d'une assistance juridique digne de ce nom pour défendre ses intérêts. Les conditions pour un procès équitable sont-elles réunies ?
- Pensez-vous que Rocky devrait être gracié ? Pour quelle(s) raison(s) ?



Rassemblez les participant-e-s et recueillez les réponses de plusieurs binômes. Concluez en expliquant que la peine de mort soulève de graves questions concernant les droits humains. Il existe d'autres formes de châtement qui permettent de respecter et de préserver la dignité inhérente à chaque être humain. Malgré cela, le recours à la peine de mort demeure d'actualité. Il s'agit d'un châtement extrêmement cruel, d'autant plus quand il est prononcé à l'issue d'un procès non conforme aux normes d'équité, comme dans le cas de Rocky. Joignez-vous à Rocky pour appeler la gouverneure de l'Alabama à commuer sa condamnation à mort.



#### 4. AGISSEZ : EMPÊCHEZ L'EXÉCUTION DE ROCKY

Expliquez ce qu'est la campagne *Écrire pour les droits* d'Amnesty International. Expliquez qu'Amnesty International encourage les gens à réclamer justice pour Rocky Myers. Vous pouvez donner des exemples de l'édition précédente (page 3) qui montrent les résultats que peut avoir la rédaction de lettres. Vous pouvez aussi regarder cette vidéo d'une minute de Moses Akatugba, qui a été libéré du quartier des condamnés à mort grâce aux actions menées dans le cadre de l'édition 2014 de la campagne *Écrire pour les droits* : [youtu.be/8cU6EPY5r\\_c](https://youtu.be/8cU6EPY5r_c) (en anglais uniquement).

Si le temps imparti ne permet pas aux participant-e-s de passer à l'action, encouragez-les à s'organiser pour le faire après coup ou répartissez les actions entre les groupes. Encouragez-les à faire preuve de créativité.

Montrez aux participant-e-s la vidéo de Rocky que vous trouverez ici : [www.amnesty.org/fr/w4r-videos](http://www.amnesty.org/fr/w4r-videos).

#### ÉCRIVEZ UNE LETTRE

Encouragez les participant-e-s à écrire à la gouverneure de l'Alabama en se servant des coordonnées à droite.

- Dites à la gouverneure quelque chose à propos de vous afin de rendre votre lettre plus personnelle.
- Dites-lui ce qui vous choque dans l'histoire de Rocky Myers.
- Dites-lui pourquoi vous pensez qu'il est important que les gouvernements respectent et fassent respecter le droit à la vie.
- **Exhortez-la à user de son autorité pour accorder une grâce à Rocky Myers et commuer sa condamnation à mort.**

**Governor of Alabama**  
Office of the Governor of Alabama  
600 Dexter Avenue  
Montgomery, AL 36130  
États-Unis

Formule d'appel :  
Madame la Gouverneure,

Courriel :  
[info@governor.alabama.gov](mailto:info@governor.alabama.gov)

#### TÉMOIGNEZ VOTRE SOLIDARITÉ

Faites voyager Rocky à travers le monde ! Envoyez-lui vos plus belles cartes postales, des photos de l'endroit où vous vivez, des dessins de là où vous partez en vacances ou de lieux/événements que vous aimez, par exemple un festival, une pièce de théâtre, etc. Rédigez un court message. Vous pouvez décrire le lieu en question, expliquer pourquoi vous l'affectionnez particulièrement ou encore raconter des anecdotes intéressantes à son sujet. Voici quelques conseils :

- Incluez des éléments visuels. Rappelez-vous, Rocky a du mal à lire donc écrivez des messages simples et soignez votre écriture. Veillez à rédiger votre message en anglais ou à fournir une traduction en anglais si vous l'écrivez dans une autre langue.
- Choisissez des cartes et des mots respectueux, sans aspect trivial et sans contenu à caractère explicite ou choquant.
- Évitez les messages et les images en lien avec les notions de vie, de mort ou de peine de mort.
- Veillez à ce que vos messages ne fassent la promotion d'aucune religion particulière.

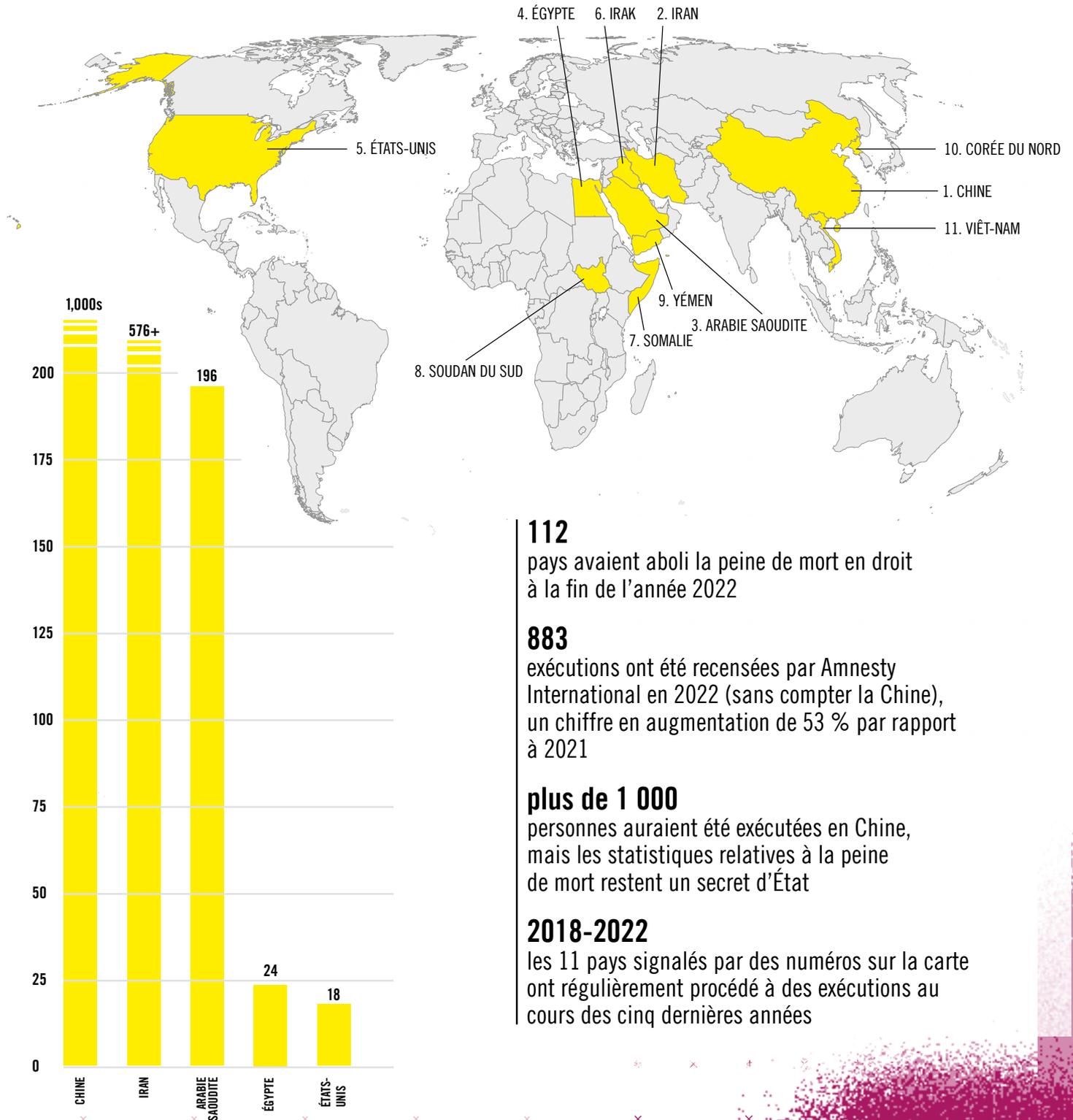
Envoyez votre message à l'adresse à droite.

**Rocky Myers, AIS 0000Z563**  
Holman Correctional Facility, M-44  
Holman 3700  
866 Ross Road  
Atmore, AL 36503  
États-Unis

Rocky ne pourra recevoir vos courriers que si l'adresse complète de l'expéditeur est renseignée. Vous pouvez utiliser l'adresse de votre établissement ou celle d'Amnesty International États-Unis :

311 43rd Street  
7th Floor  
New York, NY 10036  
États-Unis

## DOCUMENT À DISTRIBUER

CARTE DES PAYS AYANT PROCÉDÉ À DES  
EXÉCUTIONS EN 2022



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### LA PEINE DE MORT ET LA DISCRIMINATION

#### AUX ÉTATS-UNIS

Chaque jour, des personnes sont exécutées et condamnées à mort à titre de châtement pour des crimes divers, y compris parfois des actes qui ne devraient même pas être érigés en infractions.

**Dans certains pays, cela peut être à cause :**

- D'infractions liées à la législation sur les stupéfiants
- D'actes de terrorisme
- De meurtres

**Cela concerne parfois :**

- Des personnes de moins de 18 ans
- Des personnes souffrant de handicaps mentaux et intellectuels

**Dans les circonstances suivantes :**

- Un procès non équitable
- Des violations manifestes du droit et des normes internationaux
- Des années passées dans le quartier des condamnés à mort, sans savoir quand leur exécution aura lieu

La peine de mort est le châtement le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit. **Il n'a jamais été prouvé que la peine de mort ait un effet plus dissuasif sur la criminalité que la réclusion à perpétuité.** Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, sans exception – indépendamment des questions relatives à la culpabilité ou à l'innocence et quels que soient l'accusé, le crime commis et la méthode d'exécution.

La peine de mort, ou peine capitale, est un châtement **irréversible** et souvent prononcé dans des affaires où la culpabilité n'a pas été prouvée au-delà de tout doute raisonnable. Elle est également **discriminatoire**. La peine de mort est appliquée de façon disproportionnée contre les personnes issues de milieux socialement défavorisés, de groupes marginalisés ou de minorités ethniques.

Aux États-Unis, plus de 41 % des personnes condamnées à mort sont noires, alors que les Noirs représentent environ 13 % de la population du pays. À ce jour, presque la moitié des États des États-Unis et deux tiers des pays du monde ont aboli la peine de mort, mais le combat est loin d'être terminé.

### LA PEINE DE MORT ET LES DROITS HUMAINS

Amnesty International estime que la peine de mort constitue une violation de plusieurs droits humains qui sont protégés par la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), en particulier du droit à la vie (article 3) et du droit de ne pas être soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (article 5). Par ce texte, les Nations se sont engagées à promouvoir les droits humains comme fondements de la liberté, de la justice et de la paix. Les droits qu'il proclame sont inhérents à chaque être humain. Il ne s'agit pas de privilèges que les gouvernements choisissent d'accorder pour bonne conduite. Par conséquent, ils ne peuvent pas être retirés en cas de mauvaise conduite.

Aux termes de normes internationalement reconnues, et en attendant son abolition complète, la peine capitale ne peut être prononcée que pour des meurtres, à l'issue d'un procès équitable et sans discrimination. Lorsqu'un État condamne des personnes sans qu'elles aient bénéficié d'un procès équitable, il bafoue leur droit à une procédure régulière et à l'égalité devant la loi, et les prive arbitrairement de leur vie. Le caractère irrévocable de la peine de mort supprime non seulement le droit des victimes à demander réparation en cas de condamnation prononcée à tort, mais également la capacité du système judiciaire à corriger ses erreurs.

### GLOSSAIRE

**Abolitionniste en pratique** : pays dont la législation prévoit la peine de mort pour des crimes tels que le meurtre mais qui n'a procédé à aucune exécution au cours des 10 dernières années et semble avoir pour politique ou pour pratique établie de s'abstenir de toute exécution.

**Abolitionniste pour tous les crimes** : pays dont la législation ne prévoit la peine de mort pour aucun crime.

**Commutation** : mesure consistant à remplacer la condamnation à mort par une peine moins sévère, telle qu'une peine d'emprisonnement.

**Crimes les plus graves** : la seule catégorie d'infractions pour laquelle le droit international autorise le recours à la peine de mort. Selon les interprétations des organes internationaux, ils se limitent aux seuls crimes impliquant un homicide volontaire.

**Disculpation** : on dit qu'une personne reconnue coupable est disculpée lorsque, après sa condamnation et l'épuisement de ses recours, elle est mise hors de cause ou acquittée des charges qui pesaient sur elle, et donc considérée comme innocente aux yeux de la loi.

**Grâce** : lorsque la personne condamnée est totalement dispensée du reste de sa peine. Une grâce peut être accordée pour toute une série de motifs.

**Mesure de clémence** : mesure d'indulgence par laquelle une personne condamnée est dispensée de tout ou partie de sa peine. Il s'agit d'un terme générique qui couvre à la fois les commutations de peine et la grâce.

**Peine de mort** : lorsque l'État prévoit l'exécution d'une personne pour la punir d'un crime.

# LE CAS DE ROCKY

📍 États-Unis

Les personnes qui connaissent Rocky Myers le décrivent comme un homme gentil et doux. Il aime ses frères et sœurs, ses enfants et ses petits-enfants, qui l'adorent. Enfin, il jouait de la batterie dans la chorale de sa paroisse. À l'âge de 11 ans, on lui a diagnostiqué une déficience intellectuelle. Il a du mal à lire et ne parvient pas à retenir des dates ou à se souvenir clairement de certains moments. Une nuit de 1991, à Decatur, en Alabama, sa vie a changé pour toujours.

Une femme âgée blanche a été tuée dans un quartier majoritairement noir. Rocky, qui est Noir, vivait de l'autre côté de la rue. Bien qu'aucun élément de preuve ne le relie à la scène du meurtre, à l'exception d'un magnéscope appartenant à la victime et que Rocky affirme avoir trouvé dans la rue, il a été déclaré coupable de ce crime.

Les témoignages recueillis étaient entachés d'incohérences et d'allégations de pression policière : l'un des principaux témoins a par la suite déclaré avoir menti. Un jury composé principalement de personnes blanches a déclaré Rocky Myers coupable mais recommandé une peine de réclusion à perpétuité. Le juge en a décidé autrement en le condamnant à mort. Il est aujourd'hui illégal de rejeter l'avis du jury de cette manière en Alabama.

La Cour suprême des États-Unis a estimé que les accusé-e-s présentant une déficience intellectuelle « risquent tout particulièrement d'être exécutés à tort ». C'est le cas pour Rocky. Pénalisé par une assistance juridique inefficace et abandonné par l'avocat chargé de le défendre à la suite de sa condamnation, Rocky a manqué les échéances permettant de faire appel. Son exécution pourrait être programmée à tout moment, et son seul espoir est que la gouverneure de l'Alabama le gracie.

ÉCRIRE  
POUR LES  
DROITS

AMNESTY  
INTERNATIONAL



© DR



© WeapomizingArchitecture



© DR

En haut : Le centre pénitentiaire Holman à Atmore, en Alabama, où Rocky Myers est détenu depuis sa condamnation.

Au centre : Le tribunal du comté de Morgan, en Alabama, où s'est tenu le procès de Rocky.  
En bas : Des cartes postales avec la photo de Rocky, conçues en signe de solidarité avec lui.

# À PROPOS

## D'AMNESTY INTERNATIONAL

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes.

Nous enquêtons et révélons les faits lorsque des atteintes aux droits humains ont lieu, où qu'elles se produisent. Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres entités puissantes, comme les entreprises, afin de nous assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent le droit international. En relatant les histoires poignantes des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous mobilisons des millions de sympathisant-e-s dans le monde entier. Ensemble, nous faisons campagne pour le changement et défendons les militant-e-s sur le terrain. Nous aidons les gens à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.

Le travail de l'organisation protège les personnes et leur permet d'avoir prise sur leur propre vie : de l'abolition de la peine de mort à la promotion des droits sexuels et reproductifs, de la lutte contre la discrimination à la défense des droits des réfugié-e-s et des migrant-e-s. Nous agissons pour traduire en justice les tortionnaires, changer les législations répressives et libérer les personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leurs opinions. Nous défendons sans exception celles et ceux dont la liberté ou la dignité est menacée.

### © Amnesty International 2023

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution, utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée, 4.0 International). <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : <https://www.amnesty.org/fr/permissions/>.

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le contenu n'est pas sous licence Creative Commons.

Édition originale publiée en 2023  
par Amnesty International Ltd. Peter  
Benenson House,  
1 Easton Street  
London WC1X 0DW, Royaume-Uni  
**Septembre 2023**  
Index : POL 32/7067/2023 French  
Version originale : anglais

**Amnesty International en Belgique**  
Chaussée de Wavre 169  
1050 Bruxelles

© Amnesty International pour toutes les photos sauf indication contraire.

Photos de couverture : © DR © WeaponizingArchitecture

[amnesty.org/fr](https://www.amnesty.org/fr)

En Belgique:  
[www.amnesty-jeunes.be](https://www.amnesty-jeunes.be)  
Courriel : [jeunes@amnesty.be](mailto:jeunes@amnesty.be)

### ÉCRIRE POUR LES DROITS

AMNESTY  
INTERNATIONAL

